



**DOSSIER D'INSCRIPTION  
SALON DE SCULPTURE - Chantepie - Edition 2021**

**Du vendredi 29 octobre au lundi 1er novembre 2021**

**Vos coordonnées Artiste :**

NOM et Prénom :

Adresse :

Ville et code postal :

Pays :

N° Tel :

e-mail :

Adresse facebook, instagram ou autres :

N° d'affiliation à la Maison Des Artistes, ou n° Siret :

Adhésion à l'ADAGP :      Oui                  Non

**Pièce(s) administrative(s), photos et texte indispensables à nous fournir :**

o Photocopie de la pièce d'identité de l'artiste exposant si non transmise en 2020

o Photographies d'au moins trois œuvres, récentes dont une ou deux seront présentées dans le catalogue et sur le site.

Descriptif :

Nom de l'oeuvre	Matériau(x)	Dimensions

photos numériques (sur CDRom : 300 dpi, format .tiff) ou par courriel (72 dpi,format .jpg).

Pour la qualité du catalogue, il est important de nous faire parvenir des photos de très bonne qualité.

o Un texte présentant votre univers artistique (maximum 170 caractères) en format Word.

**Nota Bene : Nous vous demanderons dès votre arrivée au salon la liste des œuvres que vous exposerez (titres, dimensions, matériaux et prix).**

### **Animation(s) pour le salon :**

- o Propose d'exposer une œuvre monumentale en plus de votre emplacement, sans frais supplémentaire. Le descriptif (taille, matériau...) et photo doivent être joints à votre dossier, pour accord ou non de l'organisation

OUI

NON

- o Propose d'animer un atelier de modelage destiné aux enfants / adultes (1h30) :

OUI

NON

- o Propose une démonstration devant le public dans la salle d'exposition :

OUI

NON

- o Propose un support vidéo projeté pendant tout le salon :

OUI

NON

### **Divers :**

- o Propose d'animer un atelier de modelage rémunéré au centre de loisirs de Chantepie entre le lundi 25 octobre et le jeudi 28 octobre 2021 :

OUI

NON

- o Commentaires éventuels :

Les dossiers devront être complets pour que votre inscription soit validée.

**Important : Le règlement intérieur joint à ce dossier devra nous être retourné daté et signé.**

**Après réception par le Comité d'organisation :**

– du formulaire d'inscription, accompagné des 3 pièces indispensables

– du règlement intérieur daté et signé,

– d'un chèque de participation de 200 euros à l'ordre de « Terre & Flamme si non réglé en 2020,

**vosre inscription deviendra définitive dès lors que vous aurez reçu un courriel de confirmation pour votre participation au salon 2021**

### **Contact(s) :**

➤ Votre dossier doit être transmis :

Soit par voie postale à :

Jacqueline AULNETTE  
Salon Terre & Flamme  
Adresse : 2 cours de Lisbonne 35200 RENNES  
(n° tel portable : 06 87 52 28 33)

Soit par courriel à :

[artiste@terre-et-flamme.fr](mailto:artiste@terre-et-flamme.fr)

### **Nous tenons à attirer votre attention sur le fait que :**

- Tout dossier arrivé **après le 7 mai 2021** ne pourra pas être retenu,
- Tout dossier non conforme (ex : photos papiers) et/ou incomplet, sans règlement intérieur dûment signé ne pourra être retenu.